

# ASSOCIATION SPORTIVE COLLEGE A. RECIPON D'ORGERES

## FICHE D'INSCRIPTION RENTREE 2023/2024



<b>Activités choisies (entourer)</b>	Tennis de Table	Badminton	Gym	Parkour	Multisports mercredi
--	-----------------	-----------	-----	---------	-------------------------

NOM..... DATE DE NAISSANCE : .....

PRENOM : ..... CLASSE : .....

ADRESSE : .....

CODE POSTAL : ..... VILLE : .....

TELEPHONES : ☎ ..... ☎ .....

Adresse mail parents :.....

Personne(s) à prévenir en cas d'urgence et coordonnées (téléphone – adresse) :  
.....

Problèmes de santé particuliers : .....

### AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) .....

- ✓ AUTORISE ma fille, mon fils (1)..... à participer aux entraînements de l'A.S., aux sorties et aux compétitions organisées par l'UNSS pour l'année 2023 – 2024.
- ✓ AUTORISE, N'AUTORISE PAS (1) les professeurs d'EPS à publier sur tous supports (site internet de l'UNSS, vidéos, affiches, presse quotidienne, gazette du collège) des photographies et/ou des films de mon enfant pris dans le cadre des entraînements, rencontres amicales et compétitions programmés par l'A.S.
- ✓ AUTORISE, N'AUTORISE PAS (1) les professeurs d'EPS à faire pratiquer sur mon enfant une intervention médicale ou chirurgicale en cas d'urgence.  
→ Centre hospitalier souhaité (si choix possible):.....

(1) Rayer la mention inutile.

Signature des parents :

Je soussigné(e) M., Mme : .....

et l'intéressé(e) : .....

demandent l'inscription à l'association sportive et attestent avoir pris connaissance et accepter le règlement intérieur de l'A.S ci-dessous (document à conserver).

L'assurance de l'AS est celle de la MAIF « contrat collectif ». J'ai pris connaissance des garanties proposées par l'assureur de l'AS pour la couverture des dommages corporels de mon enfant dans le cadre des activités de l'AS. Chaque licencié possède une licence et assurance, contrat MAIF collectivité : responsabilité civile et dommages corporels, plafonds d'indemnisation limités. La MAIF propose en option un contrat intitulé IA + SPORT qui permet d'augmenter les plafonds d'indemnisation et augmente les services. Si vous souhaitez adhérer à IA+sport, merci de nous le signaler par courrier écrit.

A.....LE.....

Signature des parents :

Signature de l'intéressé(e) :

✓ COTISATION DE 27 € REGLEE EN CHEQUE /ESPECES LE .....(ordre : A.S. collège RECIPON)



(document à conserver)

### REGLEMENT DE L'ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE A. RECIPON

#### **Pour pouvoir participer aux activités de l'A.S., le licencié s'engage à :**

- Respecter les règles « sociales » des activités de l'A.S. :
  - Accepter les règles spécifiques de l'activité proposée.
  - Adopter un comportement citoyen envers ses partenaires et adversaires quel que soit leur niveau.
- Respecter le matériel et les locaux utilisés.
- Aider à l'installation et au rangement du matériel.
- Faire preuve d'assiduité et de ponctualité aux entraînements et aux compétitions. Dans les activités collectives, l'absence d'une personne peut entraîner une non participation aux rencontres voire une disqualification de l'équipe. Le professeur responsable de l'activité distribue en début d'année scolaire un calendrier avec les dates de compétitions. En cas d'absence lors d'un déplacement et afin d'éviter tout désagrément, merci de prévenir l'enseignant concerné rapidement.
- Adopter un comportement correct lors des divers déplacements. Les élèves sont les représentants du collège.

**L'INSCRIPTION ENTRAINE UN ENGAGEMENT DURANT TOUTE L'ANNEE SCOLAIRE. SEUL UN MOTIF JUSTIFIE PEUT ENTRAENER UNE DEMISSION DE L'A.S. MAIS LA COTISATION NE SERA PAS REMBOURSEE.**